Programme de formation
DEVENIR ORGANISME DE FORMATION ET CERTIFIE QUALIOPI

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les droits et devoirs d'un organisme de formation,
- Connaître les démarches pour créer son organisme de formation
- Comprendre la certification QUALIOPI, ses enjeux
- Maîtriser les indicateurs QUALIOPI et savoir y répondre
- Se préparer pour être audité QUALIOPI en toute autonomie

Durée	33 heures
Date(s) et horaires de la formation	Les dates selon les disponibilités de chacun Des sessions de 2 ou 3 h. selon calendrier validé avec le client L'amplitude des horaires : 9h-12h et 13h-17h
Lieu de la formation	Dans les locaux du cabinet à Artigues-près-Bordeaux (33370), possibilité en intra et à distance également
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théoriques et mises en application Méthodologie communicative, dynamique et interactive avec les participants
Moyens pédagogiques	- Salle de formation - Paperboard - Support de formation - Ordinateur
Public Pré-requis	Toute personne qui veut devenir organisme de formation et souhaite obtenir la certification QUALIOPI. Pas de pré-requis
Déontologie	Respect du secret professionnel et à la confidentialité des échanges.
Financements envisagés	Plan de développement des compétences, Pôle Emploi (AIF), OPCO et financement personnel
Nombre de participants	Un seul participant par session
Modalités d'évaluation et de suivi	Evaluation des compétences par des mise en application. Questionnaire de satisfaction à chaud en fin de bilan et debriefing à froid dans les 6 mois suivants le bilan
Tarif	A titre indicatif : **2.400 euros net de TVA** (Organisme de formation non soumis à TVA)

Siège social & Correspondance : 8, Clos du Tonnelier – 33370 TRESSES
SIRET : 884 082 066 00017– Code APE 7022Z - RCS Bordeaux
OF enregistré sous le n° 75331246933 auprès de la Préfecture de la Région Nouvelle Aquitaine
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Tel : 07.69.09.74.45 - email : ldaverton@aneolys.com
Site internet : www.aneolys.com

Accessibilité aux personnes handicapées	Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre cet accompagnement. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.
Intervenant	Laure DAVERTON, consultante coach formatrice en ressources humaines, 20 ans d'expérience dans différents services RH

Déroulé pédagogique :

Module 1 : Construire un programme de formation dans les règles de l'art
Durée : 6 heures

➔Etre capable de définir des objectifs pédagogiques, de créer un déroulé pédagogique, connaître les mentions obligatoires dans un programme de formation

Module 2 : Connaître les droits et devoirs d'un organisme de formation
Durée : 2 heures

➔Comprendre les enjeux de la création d'un organisme de formation, les droits et devoirs que cela implique

Module 3 : Déclarer un organisme de formation
Durée : 2 heures

➔Connaître les interlocuteurs, connaître et créer les documents nécessaires à la demande de déclaration d'activité

Module 4 : Connaître les enjeux et la démarche de certification QUALIOPI
Durée : 23 heures

➔Comprendre les enjeux de la certification pour mieux les appréhender, connaître toute la démarche nécessaire pour QUALIOPI, se préparer à l'audit initial de certification.

L'organisme de formation ANEOLYS ne garantit pas la réussite de la certification QUALIOPI, celle-ci dépendant de l'organisme qui sera seul audité.